



FICHE RENSEIGNEMENT SIGNALÉTIQUE
Entreprises implantées sur les parcs d'activités d'Arc Sud Bretagne

A retourner au Service Développement Economique d'Arc Sud Bretagne soit :
Par courrier : Allée Raymond Le Duigou 56190 MUZILLAC
Par Mail : v.gomes@arcsudbretagne.fr

PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE :
NUMERO DE SIGNALÉTIQUE :

VOTRE ENTREPRISE
(dénomination officielle)

.....

INFORMATIONS

NOM Prénom du Gérant :
Adresse complète de l'entreprise :
.....
N° de SIRET :
Nombre de salariés :
Activité de l'entreprise :
Tél. Fixe : Tél. Portable :
Mail entreprise :
Mail gérant :

NOM QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE RIS*

.....

Je souhaite

Je ne souhaite pas

faire apparaître un nom sur les panneaux d'affichage RIS

Fait à

Le

Signature

**RIS (panneaux Relais Informations Services). L'intitulé du nom de l'entreprise que vous aurez mentionné dans l'encadré ci-dessus sera repris à l'identique sur les panneaux d'affichage des points Relais Informations Services placés à l'entrée du parc d'activités.*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Développement Economique d'Arc Sud Bretagne à des fins de gestion des panneaux d'affichage RIS des entreprises implantées sur les parcs d'activités d'Arc Sud Bretagne, ainsi qu'à des fins de statistiques et de pilotage des activités du service. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Le service Développement Economique est le seul destinataire des données collectées. Elles seront conservées pour une durée de 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, et également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@arcsudbretagne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.